



COUNTRY FARM FACTORY  
12 Bel Air - 29260 PLOUDANIEL  
Tél : 02.98.30.71.75 - Fax : 02.98.30.71.76  
country.farm@wanadoo.fr



CODE ARTICLE : 601

## FICHE TECHNIQUE

Dernière mise à jour le 11/09/17



Céréales Petit Déjeuner  
**COUNTRY FARM**  
**"Barre céréalière ABRICOT"**  
Barre de céréales avec des morceaux d'abricot

## Barre 22 g x 200

INGRÉDIENTS	VALEURS ÉNERGÉTIQUES ET NUTRITIONNELLES MOYENNES POUR 100 G			
Céréales (50%) (flocons d' <b>AVOINE</b> , farine de <b>BLÉ</b> ), sirop de glucose, abricot 9% (abricot, farine de riz, conservateur : <b>ANHYDRIDE SULFUREUX</b> ), huile de tounesol, stabilisant : sorbitols, dextrose, sucre, sel, caramel aromatique (sirop de glucose, sucre, eau), arôme, antioxydant : extrait riche en tocophérol, émulsifiant : lécithine de <b>SOJA</b>	Énergie	1 565 kJ / 371 kcal		
	Matières grasses	5,6 g		
	dont acides gras saturés	0,8 g		
	Glucides	69,5 g		
	dont sucres	24,2 g		
	Fibres alimentaires	5,7 g		
	Protéines	7,7 g		
	Sel	0,4 g		
	<i>les valeurs moyennes pour 100g dépendent des divergences biologiques habituelles</i>			
	<b>ALLERGÈNES</b>			
	<small>RÈGLEMENT (UE) N° 1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n° 1924/2006 et (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n° 608/2004 de la Commission</small>			
ORIGINE	Ingrédients visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11	Non présents	Présents	Traces
France Fabrication 100% française	Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		X	
CONDITIONNEMENT	Crustacés et produits à base de crustacés	X		
<b>Barre</b> : 22 g	Oeufs et produits à base d'oeufs	X		
<b>Carton</b> : 200 barres	Poissons et produits à base de poissons	X		
Dimensions : 40 cm x 23 cm x 18 cm	Arachides et produits à base d'arachides			X
Poids net : 4,400 kg	Soja et produits à base de soja		X	
Poids brut : 4,740 kg	Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)			X
<b>Palette</b> : 90 cartons (9 couches de 10 cartons) = 18 000 barres	Fruits à coques, à savoir amandes ( <i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes ( <i>Corylus avellana</i> ), noix ( <i>Juglans regia</i> ), noix de cajou ( <i>Anacardium occidentale</i> ), noix de pécan ( <i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil ( <i>Bertholletia excelsa</i> ), pistaches ( <i>Pistacia vera</i> ), noix de Macadamia et noix du Queensland ( <i>Macadamia ternifolia</i> ) et produits à base de ces fruits			X
Dimensions : 80 x 120 cm x 175 cm (palette comprise)	Céleri et produits à base de céleri	X		
Poids net : 396 kg	Moutarde et produits à base de moutarde	X		
Poids brut : 447 kg (palette comprise)	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	X		
STOCKAGE	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l exprimés en SO2		X	
Dans des locaux frais et secs de préférence (Max. 20°C / Humidité < 60%)	Lupin et produits à base de lupin	X		
CONSERVATION	Mollusques et produits à base de mollusque	X		
14 mois La DLUO est indiquées sur chaque carton et sur chaque barre	<i>Pas d'OGM - Pas d'ionisation</i>			
GENCOD				
Sachets : 3700496306019				
Carton : 3700496356014				